
Union-Discipline-Travail

**PRESENTATION DES VŒUX A LA PRESSE
DISCOURS DE S.E.M. ALASSANE OUATTARA,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
JEUDI 25 JANVIER 2018**

- Monsieur le Vice-Président de la République ;
- Monsieur le Ministre d'Etat, chargé du Dialogue politique et des Relations avec les Institutions ;
- Monsieur le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence ;
- Monsieur le Ministre de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Poste ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Cabinet présidentiel ;
- Monsieur le Président du Conseil National de la Presse ;
- Monsieur le Président de la CAIDP ;
- Monsieur le Représentant du Président de la Haute Autorité pour la Communication Audiovisuelle ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Organisations professionnelles de la Presse ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents et Dirigeants des entreprises de Presse Nationale ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des organes de la Presse Nationale et Internationale ;
- Mesdames et Messieurs les Journalistes et Professionnels de la Communication ;
- Honorables Invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

C'est avec un plaisir renouvelé que je retrouve les membres de la grande famille des Médias et de la Presse, après la parenthèse du début de l'année 2017 qui ne nous avait pas permis d'organiser cette cérémonie .

Mesdames, Messieurs de la Presse et des Médias,

Je voudrais vous remercier pour tous les vœux que vous avez formulés, par la voix de vos porte-paroles, à mon endroit ainsi qu'à celui de mon épouse, de ma famille et de mes collaborateurs.

En retour, j'adresse à chacune et à chacun de vous, des vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de paix, pour vous-mêmes, pour vos familles respectives et pour l'ensemble de vos confrères et collaborateurs.

Mesdames et Messieurs,

Malgré des débuts difficiles, l'année 2017 a finalement été une année riche pour notre pays, qui a eu l'honneur d'accueillir des événements internationaux prestigieux, tels que les 8^{ème} Jeux de la Francophonie, le Salon International de l'Agriculture et des

Ressources Animales (SARA) ou encore le 5^{ème} Sommet Union Africaine-Union Européenne.

A l'occasion de ces différents évènements, j'ai pu noter le niveau d'engagement et de professionnalisme des acteurs des Médias et de la Presse de notre pays.

En effet, vous avez su parfaitement jouer votre partition, en relayant dans le monde entier, les informations sur ce qui se passait en Côte d'Ivoire. Je me réjouis de voir que notre Presse et nos Médias ont su faire preuve d'objectivité. C'est un motif de fierté pour tous.

Je souhaite que les acteurs de votre secteur continuent de présenter une image conforme à la réalité des évènements vécus dans notre pays.

Mesdames, Messieurs,

La Presse ivoirienne a démontré son dynamisme, notamment par la pluralité et la diversité de ses opinions et des lignes éditoriales qui coexistent sur le marché.

Cela constitue une réelle source de vitalité pour ce secteur. Je peux vous assurer que tout sera mis en œuvre pour préserver cette évolution positive.

Chers amis des Médias et de la Presse,

Votre liberté et votre indépendance me tiennent à cœur. La liberté d'expression est fondamentale pour toute démocratie.

En tant que Chef de l'Etat, mon rôle, conformément à notre Constitution, est de garantir en tout temps et en tout lieu, cette liberté.

De plus, en tant que libéral, je considère que la Presse, tout comme le reste de l'économie, ne peut s'épanouir que dans un environnement de liberté.

C'est pourquoi, je me réjouis de noter qu'en matière de liberté de la presse, des progrès importants ont été accomplis.

La Côte d'Ivoire est en effet passée de la 159^{ème} place du baromètre de la liberté de la presse en 2012, à la 81^{ème} place en 2017.

J'ai demandé au Ministre en charge de la Communication de travailler à l'amélioration de ce classement.

Mesdames, Messieurs,

Les défis auxquels nous sommes confrontés sont nombreux. C'est ensemble que nous allons les relever.

Certains de ces défis sont clairement apparus dans les propos de vos porte-paroles.

Nous devons les affronter, avec lucidité et courage, dans votre intérêt et dans celui de notre Nation.

Les lois portant Régime Juridique de la Presse et de la Communication Audiovisuelle, récemment votées par l'Assemblée Nationale, ont l'ambition, entre autres, de contribuer à relever ces nombreux défis.

L'objectif de ces lois est d'adapter notre législation aux évolutions technologiques et sociétales que le monde connaît.

En termes de libertés, elles sont les plus avancées que notre pays ait adoptées à ce jour.

J'avais demandé que les projets soumis à l'Assemblée Nationale proscrivent clairement et définitivement la garde à vue et la détention provisoire pour les infractions commises par voie de presse.

J'avais également demandé que les sanctions pécuniaires soient toutes fortement réduites. C'est le cas désormais.

Mesdames, Messieurs,

Je suis conscient des difficultés que le monde des Médias connaît, en particulier celui de la Presse écrite face au développement des T.I.C et du numérique.

Les conséquences de la forte mutation que connaît le monde, nous imposent des réformes souvent difficiles dans la gouvernance de nos Etats, mais également dans la gestion de nos entreprises.

Il nous faut donc repenser le modèle économique de nos entreprises de presse si nous voulons les sauver.

Il ressort de nos échanges de ce matin, que les difficultés de la Presse écrite relèvent, pour l'essentiel, du contenu, des coûts d'impression élevés, des problèmes de distribution et de commercialisation sur l'ensemble du territoire national.

Pour atténuer les difficultés liées à l'impression des journaux, j'ai autorisé le relèvement des ressources du Fonds de Soutien et de Développement de la Presse (FSDP), qui sont passées en 2017, de 595 millions de francs CFA à 1,4 milliards de francs CFA, soit une augmentation de plus de 135%.

Malheureusement, cette importante augmentation n'a pas permis d'apporter une solution durable aux difficultés auxquelles notre Presse est confrontée.

C'est pourquoi, j'ai demandé au Ministre de la Communication d'ouvrir des réflexions sur le mode de gestion de cette contribution de l'Etat, de façon à la rendre plus efficace.

En attendant les conclusions de ces réflexions, j'ai demandé que le décret de 2007, qui précise les conditions d'éligibilité des entreprises de presse aux ressources du Fonds, soit strictement appliqué.

J'ai également instruit le Ministre de la Communication, d'engager des réflexions et des discussions plus larges, avec vous, sur tous les sujets de préoccupation des acteurs des Médias.

Mon objectif et celui du Gouvernement est de faire en sorte que nos Médias et notre Presse soient libres et indépendants.

Ils doivent retrouver une vraie audience et générer la rentabilité nécessaire au bon fonctionnement des entreprises de presse.

Je vous demande également de traiter avec dignité vos employés et vos collaborateurs.

En contrepartie des efforts consentis par le Gouvernement en faveur de la Presse, j'attends de vous, Journalistes, que vous continuez à faire preuve de professionnalisme et de responsabilité dans l'exercice de votre métier.

J'invite le Conseil National de la Presse (CNP) et la Haute Autorité pour la Communication Audiovisuelle (HACA) à jouer leur rôle de prévention, de conseil et d'encadrement des Professionnels de la Presse et des Médias, de même que leur rôle de protection des populations par rapport aux abus de tous genres.

Je suis convaincu que nous pourrons atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Je voudrais, à cet égard, compter sur l'ensemble des acteurs du secteur.

Bonne et heureuse année 2018 à toutes et à tous !

Je vous remercie.